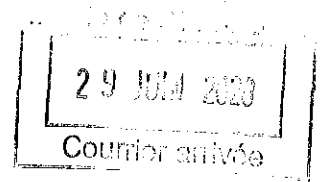




LA POSTE



La Poste  
Pascal BOUREAU  
2 Place Princeteau  
33504 LIBOURNE CEDEX

Mairie de ST EMILION  
Monsieur Bernard LAURET  
6 Place Pioceau  
33330 ST EMILION

AFFAIRE SUIVIE PAR : Pascal BOUREAU

OBJET : **Mesures estivales : Adaptation temporaire des horaires des bureaux de poste de ST EMILION**

Libourne, le 25 Juin 2020

Monsieur, le Maire,

La crise sanitaire a conduit La Poste à adapter ses organisations pour assurer la continuité des activités essentielles pendant cette période exceptionnelle. Depuis le début du mois de mai, La Poste a engagé la réouverture progressive de tous les bureaux de poste en France. La quasi-totalité des points partenaires est également en activité.

J'ai le plaisir de vous confirmer que La Poste ne procédera pas aux mesures de fermeture estivale autorisées par le Contrat de Présence Postale Territoriale 2020-2022 signé avec l'Etat et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité.

L'accès sera garanti à tous les bureaux de poste pendant la période estivale du 29 Juin au 5 septembre 2020. Cette présence est possible grâce à une organisation adaptée conformément aux dispositions inscrites dans le contrat de présence postale 2020-2022 et dans le respect des règles sanitaires qui s'imposent. Le maillage sera complété par les points de contact partenaires (agences postales communales et relais poste commerçants). Ces dispositions ont été présentées à la commission départementale de présence postale territoriale de Gironde du 08 juin 2020.

Ainsi, le bureau de Poste de situés 11 rue Guadet à ST EMILION sera ouvert comme suit :

- Le lundi de 9 à 12h00 et 13h30 à 16 h
- Le mardi de 9 à 12h00 et 13h30 à 16 h
- Le mercredi de 9 à 12h00 et 13h30 à 16 h
- Le jeudi de 9 à 12h00
- Le vendredi de 9 à 12h00 et 13h30 à 16 h

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne :  
[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr), [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)

Restant à votre écoute pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pascal BOUREAU  
Directeur de secteur